



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ATTESTATION RELATIVE AUX DÉPLACEMENTS AÉRIENS ET MARITIMES
VERS LA MARTINIQUE**

En application du décret n° 2021-31 du 15 janvier 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Partie à compléter par le passager (toutes les mentions sont obligatoires) :

NOM :
PRÉNOM(S):
DATE DE NAISSANCE:
LIEU DE NAISSANCE:
NATIONALITÉ :
ADRESSE EN MARTINIQUE :
.....
TÉLÉPHONE FIXE :
TÉLÉPHONE PORTABLE:
AÉROPORT DE DÉPART :
NUMÉRO DE VOL :
NUMÉRO DE SIÈGE :
N° de PASSEPORT OU DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :
DATES DU SÉJOUR :

Je déclare sur l'honneur :

- Ne pas présenter de symptôme d'infection à la Covid-19
- Ne pas avoir, à ma connaissance, été en contact avec un cas covid-19 confirmé dans les quatorze jours précédant le voyage
- M'engager à respecter un isolement strict de 7 jours, à compter de mon arrivée sur le territoire
- M'engager à être joignable au numéro suivant :
- M'engager à réaliser un test RT-PCR à l'issue de ces 7 jours d'isolement (pour les personnes de 11 ans et plus)

Pour les passagers voyageant dans le cadre d'un motif professionnel impérieux ne pouvant être différé* pour un établissement de santé, pour un opérateur d'importance vitale, pour une convocation judiciaire ou dans le cadre d'une gestion de crise,

Je déclare sur l'honneur

- M'engager à respecter un isolement strict de 7 jours, à l'exception de mes déplacements professionnels, à compter de mon arrivée sur le territoire

Pour les voyageurs en provenance de la Guyane :

Je certifie voyager pour le motif impérieux suivant (joindre les justificatifs) :

- motif d'ordre personnel ou familial
- motif de santé relevant de l'urgence
- motif professionnel ne pouvant être différé

Fait à le/...../2021

*attestation relative aux déplacements vers la Martinique pour motif professionnel impérieux ne pouvant être différée doit être également complétée et adressée à pref-covid19@martinique.pref.gouv.fr